

M Hamel
Agglomération du Pays de Dreux
4 rue de Chateaudun
28100 DREUX

Tours le 14 Janvier 2019

Communiqué de presse

Le Synavi a pris connaissance des événements qui se sont déroulés en décembre dernier à Vernouillet, concernant l'Atelier à Spectacle, entre le directeur sur le départ et la communauté d'agglomération de Dreux. Nous savons que le territoire d'Eure-et-Loir est difficile pour les structures culturelles et la présence d'un lieu conventionné comme l'Atelier à spectacle est fondamental pour tous. Détruire un lieu culturel peut s'opérer en un claquement de doigt alors que construire un lien artistique avec son territoire et ses habitants constitue un acte sensible et fragile requérant un travail continu de tous les instants, année après année. Nous serons donc vigilants à ce que l'Atelier à spectacle reste un lieu conventionné dans les années à venir, tant pour les publics que pour le soutien qu'il offre de fait à la création artistique.

Depuis plusieurs années, les structures culturelles de programmation de notre territoire régional sont de plus en plus souvent mises à mal par les collectivités locales. Ceci a des conséquences sur tout l'écosystème culturel et se répercute notamment sur l'activité des structures indépendantes de création que nous représentons. Les ambitions et la cohérence des choix de programmation, la qualité de l'accueil des compagnies comme des publics s'avèrent pour nous essentiels. Or, de nombreuses villes entravent l'action des programmeurs pour transformer les théâtres soit en lieu de pur divertissement soit en salle de location pour des entreprises privées.

C'est pourquoi, en tant que Syndicat des structures indépendantes de création, il nous semble indispensable aujourd'hui de soutenir ces lieux et leurs programmeurs-rices. Nous pensons que la création artistique doit faire cité, partout et pour tous. Nous refusons le détournement de ces établissements publics à des fins mercantiles ou populistes.

Nous demandons à la Région Centre-Val de Loire, à la DRAC et aux élus locaux qui le souhaitent de travailler à nos côtés afin de réaffirmer les valeurs et pratiques qui sous-tendent une politique culturelle digne de ce nom, uniquement tributaire des principes d'intérêt général et d'exigence artistique.

Le Synavi Centre-Val de Loire